

POUR L'INSCRIPTION ET TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE OU DESISTEMENT,

VOUS DEVEZ CONTACTER LES STRUCTURES ORGANISATRICES DE LA FORMATION



Association Départementale
pour l'Emploi Sportif et Socioculturel

Maison des Sports
Bd P. de Coubertin
58000 NEVERS
Tel : 03 86 61 14 11
Fax : 03 86 21 51 91
Email : adess.58@orange.fr



Comité Olympique
et Sportif de la Nièvre

Résidence Saint-Etienne
3 rue du Sort - 58000 NEVERS
Tél : 03 86 61 35 00
Fax : 03 86 61 87 77
Email : cdos-58@wanadoo.fr



Fédération des
Œuvres Laïques de la Nièvre

6 allée Docteur Subert
58000 NEVERS
Tél : 03 86 71 97 57
Fax : 03 86 71 97 50
Email : fol58@fol58.org



DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

1 rue du Ravelin – BP 54 – 58020 NEVERS CEDEX
Tel : 03 58 07 20 30 – fax 03 58 07 20 47
Email : ddcsp@nievre.gouv.fr

FORMATION DES BENEVOLES ASSOCIATIFS

Programme 2012

Tout bénévole peut s'inscrire à un ou plusieurs des 19 modules présentés.
L'inscription gratuite* aux modules se fait à l'aide du bulletin d'inscription auprès
des centres organisateurs.

(*excepté pour la formation aux premiers secours (l'aide de la DDCSPP est de 36 euros par stagiaire)

Pour les bénévoles souhaitant obtenir le **Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA)** * ; l'inscription se fait directement auprès de la FOL NIEVRE .

***Le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA)**
Un décret en date du 1^{er} octobre 2008 institue le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA).

Cette formation consiste à faire acquérir à des bénévoles, âgés de seize ans minimum, membres d'une association, les connaissances nécessaires pour leur permettre l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association et de certifier leurs compétences en vue d'une éventuelle démarche de validation d'acquis de l'expérience.

Dans la Nièvre, pour l'année 2012, le cycle du CFGA est porté par la Fédération des Œuvres Laïques, en partenariat avec l'ADESS 58 et le CDOS. Il s'inscrit dans le cadre du programme départemental annuel de formation des bénévoles qui vous est présenté ci-après.

Pour obtenir le CFGA, le stagiaire devra suivre la totalité des 30 heures de formation théorique (**modules 1 à 10 proposés par la FOL, l'ADESS et le CDOS**) et justifier d'une expérience pratique de 20 jours minimum au sein d'une association. Il se verra remettre un livret de formation.
L'inscription aux modules se fait à l'aide du bulletin d'inscription auprès **des centres organisateurs**.

Coordination

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE A LA VIE ASSOCIATIVE DE LA NIEVRE

Les Organismes



Association Départementale
pour l'Emploi Sportif et Socioculturel



Comité Olympique
et Sportif de la Nièvre



Fédération des
Œuvres Laïques de la Nièvre

Avec le soutien financier du Conseil Général de la Nièvre



Bulletin d'inscription pour la formation du dirigeant bénévole associatif - 2012

Formations organisées par l'ADESS 58 uniquement
à retourner Maison des sports Bd . de Coubertin - 58000 NEVERS

Nom de l'association :

Adresse du siège social :

Est-ce une association de type : éducatif ☐ culturel ☐ sportif ☐ social ☐ humanitaire ☐ environnemental ☐ autre ☐

Nom et prénom du participant	Adresse du participant	N° de tél. : mail :	Fonction au sein de l'association	Titre et n° du module date (si module CFGA SVP cocher la case)
				☐
				☐
				☐
				☐



Bulletin d'inscription pour la formation du dirigeant bénévole associatif - 2012

Formations organisées par Le CDOS 58 uniquement
à retourner 3 rue du Sort - 58000 NEVERS

Nom de l'association :

Adresse du siège social :

Est-ce une association de type : éducatif ☐ culturel ☐ sportif ☐ social ☐ humanitaire ☐ environnemental ☐ autre ☐

Nom et prénom du participant	Adresse du participant	N° de tél. : mail :	Fonction au sein de l'association	Titre et n° du module date (si module CFGA SVP cocher la case)
				☐
				☐
				☐
				☐

TITRE DU MODULE	CONTENU	Lieux et dates	Organisateur
Module 1 * Qu'est-ce qu'une association ? Principes fondamentaux de la loi de 1901 par rapport aux autres groupements	★ La loi 1901 : une liberté publique et contractuelle - principes et mise en œuvre ★ Les démarches administratives ★ La rédaction des statuts ★ Le projet associatif : définition ★ La structuration du monde associatif	NEVERS Salle de formation 16 rue du Midi 27 mars 2012 de 18 h 15 à 21 h	
Module 2 * L'association, mode d'emploi : compétences en matière d'organisation et de gouvernance	★ L'administration et l'organisation d'une association (statuts, règlement intérieur, notion de membre...) ★ Les instances décisionnelles, leur organisation et fonctionnement (assemblée générale, conseil d'administration...) ★ Le rôle des dirigeants associatifs	NEVERS Salle de formation 16 rue du Midi 17 avril 2012 de 18 h 15 à 21 h	
Module 3* Comment mieux mobiliser les bénévoles ? Compétences en matière de ressources humaines associatives	★ Le recrutement et la fidélisation des bénévoles ★ Favoriser la prise de paroles et la participation active ★ Prévoir et assurer le renouvellement des dirigeants	NEVERS Salle de formation 16 rue du Midi 22 mai 2012 de 18 h 15 à 21 h	
Module 4 * L'association : une démocratie participative Compétences en matière de ressources humaines associatives	★ La fonction employeur de l'association et les procédés simplifiés d'emploi ★ Favoriser la participation des bénévoles aux activités et au fonctionnement associatif ★ Les droits des bénévoles ★ Statuts et rôles des salariés, bénévoles et/ou volontaires (service civique)	NEVERS Salle de formation 16 rue du Midi 26 juin 2012 de 18 h 15 à 21 h	
Module 5 * Mieux connaître les politiques de financements publics et privés	★ Présentation de l'environnement institutionnel (État, collectivités territoriales...) ★ L'Économie Sociale et Solidaire : une alternative qui permet d'être acteur financier ★ Les fondations : des nouveaux moyens d'être acteur financier ★ Les autres sources de financements	NEVERS Salle de formation 16 rue du Midi 25 septembre 2012 de 18 h 15 à 21 h	
Module 6 * Mieux connaître les enjeux majeurs de notre société Évolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics	★ Comment faire évoluer son projet en fonction des évolutions de la société ? ★ Comment élargir le champ d'investigation des associations ? ★ Exemples sur les enjeux majeurs de notre société (Développement Durable, Discriminations...)	NEVERS Salle de formation 16 rue du Midi 23 octobre 2012 de 18 h 15 à 21 h	
Module 7 * Comment présenter et mener son projet associatif ? Compétence en matière de gestion de projet associatif	★ Travailler à la réalisation d'un document de présentation de projet qui peut être utile pour communiquer et rechercher des finances ★ Élaborer et suivre un budget en rapport avec un projet ★ Évaluer le projet	NEVERS Salle de formation 16 rue du Midi 13 novembre 2012 de 18 h 15 à 21 h	
Module 8 * Initiation à la comptabilité d'une association	★ Permettre au bénévole de présenter une comptabilité normalisée (Compte de résultat et Bilan) aux financeurs publics	NEVERS - Maison des Sports 2 juin 2012 de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h DECIZE - Salle municipale 12 mai 2012 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h COSNE-SUR-LOIRE - Centre social 10 novembre 2012 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h	
Module 9 * Les responsabilités des bénévoles	★ Sensibiliser les bénévoles à leur rôle de responsable en leur donnant des outils pour l'encadrement des activités	NEVERS Maison des Sports 29 septembre 2012 de 9 h à 12 h COSNE-SUR-LOIRE - Centre social 6 octobre 2012 de 9 h à 12 h	
Module 10 * L'organisation d'une manifestation	★ Les obligations de l'organisateur associatif ★ Les bonnes pratiques	CLAMECY 27 juin 2012 de 19 h à 21 h	

Modules * : obligatoires pour validation CFGA

<u>Module 11</u> Création et gestion d'un site Internet	★ Permettre au bénévole de réaliser un site Internet présentant son association et améliorer la communication interne et externe de celle-ci.	NEVERS CYBER-BASE Collège des Courtils 14 - 21 mai et 4 - 11 - 18 - 25 juin de 18 h à 20 h 30	
<u>Module 12</u> Création de BLOG et MINI SITE	★ Acquérir les outils de base pour créer son blog ou son mini site.	COSNE CYBER-BASE Collège René Cassin 4 - 11 - 18 avril de 18 h 30 à 21h LA MACHINE CYBER-BASE Collège Jean Rostand 26 mars - 2 et 16 avril de 18 h à 20 h 30 NEVERS CYBER-BASE Collège des Courtils 5 - 12 - 19 mars de 18 h à 20 h 30	
<u>Module 13</u> Publisher	★ Conception d'affiches, livrets et autres documents de communication (invitations, cartes de visite...).	NEVERS CYBER-BASE Collège des Courtils 14 avril de 10 h à 12 h	
<u>Module 14</u> La fiscalité d'une association	★ Permettre au bénévole de comprendre les critères d'imposition ou de fiscalisation en fonction des activités développées par leur association.	NEVERS Maison des Sports 2 octobre de 18 h à 20 h 30 DECIZE Salle municipale 11 octobre de 18 h à 20 h 30	
<u>Module 15</u> Les obligations de l'employeur associatif	★ Permettre au bénévole d'avoir un premier niveau de connaissance sur la responsabilité d'employeur	NEVERS Maison des Sports 15 novembre de 18 h à 20 h 30 DECIZE Salle municipale 20 novembre de 18 h à 20 h 30	
<u>Module 16</u> Être dirigeant d'une association sportive	★ Permettre aux nouveaux dirigeants d'acquérir des outils et des notions leur permettant de prendre des responsabilités (notamment président, trésorier et secrétaire)	CLAMECY ou NEVERS ou COSNE 24 octobre 2012 de 19 h à 21 h	
<u>Module 17</u> PSC 1 ^{er} niveau	★ Formation aux premiers secours (ex : AFPS)	Le lieu et la date seront définis suivant les demandes faites auprès de l'organisme formateur.	
<u>Module 18</u> Comptabilité des Associations - Module 1	★ Découverte du plan comptable associatif ★ Élaboration du bilan financier et du compte de résultat	NEVERS 15 septembre 2012 de 9 h à 13 h	
<u>Module 19</u> Comptabilité des Associations - Module 2	★ Questions relatives au module 1 ★ Élaboration et préparation d'un budget prévisionnel	NEVERS 29 septembre 2012 de 9 h à 13 h	



Bulletin d'inscription pour la formation du dirigeant bénévole associatif - 2012

Formations organisées par la FOL uniquement

à retourner 6, allée Docteur Subert - 58000 NEVERS

Nom de l'association :

Adresse du siège social :

Est-ce une association de type : éducatif ☐ culturel ☐ sportif ☐ social ☐ humanitaire ☐ environnemental ☐ autre ☐

[illegible]